

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
12	12	7	9

Séance du 30 juin

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin

Date convocation : 26/06/2025

Date d'affichage : 26/06/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRES CARTES – C. GREGOIRE – C. GUILLAUME

Absents ayant donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER et P. BOYET à S. GREMY

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

TRANSPORT SCOLAIRE DU MIDI ANNEE 2025/2026 : CHOIX DU PRESTATAIRE

La Commune a procédé à une consultation pour choisir un prestataire pour le transport scolaire du midi. quatre entreprises ont été sollicitées et trois ont remis une proposition.

- CRESSON
- PRET A PARTIR
- TRANSDEV
- TRANSARC

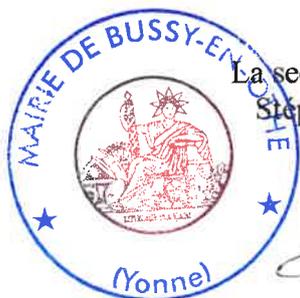
Trois ont répondu, les tarifs proposés sont les suivants :

- CRESSON : 135 € TTC par jour
- PRET A PARTIR : 83 € TTC par jour
- TRANSDEV : 127.49 € TTC par jour

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir l'entreprise PRET A PARTIR au prix de 83 € TTC pour le transport scolaire du midi année 2025/2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.



La secrétaire de séance
Stephanie GREMY



Le Maire

Catherine DECUYPER